

LES MAISONS DE VINCENT

APPEL AUX DONS

CRÉATION DE LIEUX DE VIE ADAPTÉS POUR ADULTES AUTISTES ADOSSÉS À L'AGROÉCOLOGIE

Pour qui ?

En France, les adultes qui présentent des troubles autistiques font face à un manque sévère de solutions d'hébergement adaptées à leurs besoins spécifiques. Avec le soutien des parrains Nicolas Hulot et Isabelle Carré, et des experts de son conseil d'administration, Hélène Médigue, fondatrice des Maisons de Vincent, porte la création de lieux de vie innovants et adaptés aux besoins des personnes autistes, auprès de fermes agroécologiques. Les Maisons de Vincent concilient la réalisation du potentiel humain et l'urgence écologique.

Pourquoi ?

Pour permettre l'épanouissement des personnes accueillies et un mieux-être pour elles et leurs proches. Le projet participe au développement économique et social local et contribue activement à l'essor de l'agroécologie. Les Maisons de Vincent seront donc créées pour prendre soin des humains, de leur santé et de la Terre.

Comment ?

Le premier lieu de vie des Maisons de Vincent est en cours d'aménagement et de lancement à Mers-les-Bains, sur la côte Picarde. Le bâtiment mis à disposition des Maisons de Vincent est la propriété de la Jean-Noël Thorel Foundation, qui prend en charge les travaux d'aménagement. Le projet de réhabilitation épouse les dimensions éthiques et sociales de sa région. Il fera ressurgir l'histoire sourde de l'édifice (épicerie, poste) et de la ville (agricole, balnéaire et industrielle). Il sera un lieu de vie idéal pour combiner qualité de vie, insertion sociale et promotion de l'agroécologie.

Un appel aux dons ?

Pour permettre l'émergence du lieu de vie de Mers-les-Bains, les Maisons de Vincent sollicitent des partenaires donateurs. Les dons permettront de finaliser l'ingénierie sociale du projet et l'identification des résidents, de renforcer les liens avec les acteurs agricoles, économiques et associatifs locaux ainsi que la mise en place de l'équipe encadrante et le recrutement d'hôtes pour la maison.



Votre don peut être versé à l'association Les Maisons de Vincent. Vous bénéficierez des conditions fiscales spécifiques aux dons aux associations menant des projets d'utilité publique.

- Pour effectuer le don par virement bancaire :
IBAN : FR76 1123 8000 0100 3149 2660 170
Code BIC : SWILFRPPXXX
- Pour effectuer le don par courrier : retournez ce bon complété avec votre règlement par chèque à l'ordre de : «Les Maisons de Vincent», à l'adresse suivante : 27 Passage Dauphine, 75006 Paris.

Nom et prénom:

Adresse:

Email :

Tel :

Si vous souhaitez un reçu fiscal, merci de cocher cette case